

L'action démoniaque



Ce qui lui est permis

Cette étude biblique complète avec bonheur la collection que l'on peut trouver sur ce site petiteecolebiblique.fr et dont vous trouverez les titres un peu plus loin. Notre guide, cette fois-ci, sera le P. Jean-Baptiste Edart, à travers quelques pages de son livre « *Le diable dans ses oeuvres* ». Parler des oeuvres du diable, c'est parler de ce petit pouvoir qui lui a été laissé par Dieu.

En Lc 4,6, dans le récit des tentations au désert, le diable dit au Christ : « *Je te donnerai tout ce pouvoir (exousia) et la gloire de ces royaumes car elle m'a été livrée (paradidôtai) et je la donne à qui je veux.* » Ce pouvoir est ici le pouvoir politique. Le diable, menteur, affirme qu'il a tout pouvoir sur les nations, et donc que le pouvoir politique n'est pas reçu de Dieu mais de lui.

Or, si cette affirmation est mensongère, elle contient un élément de vérité : **le seul pouvoir que le démon a, de fait, dans le monde « lui a été donné ».** Le sujet de cette action est nécessairement Dieu. De même dans l'Apocalypse, nous voyons Dieu donner le pouvoir de nuire à la mort, aux scorpions et aux chevaux (Ap 6, 8; 9,3.10.19). Le pouvoir sur les nations appartient à Dieu, et c'est lui seul qui peut en disposer (Ap 2,26).

Il existe bien un pouvoir des ténèbres (Col 1,13 ; Lc 22,53), un pouvoir de Satan (Lc 26,18). En Lc 22,53, à l'heure de la Passion, le Christ évoque celle-ci comme étant l'heure où le pouvoir des ténèbres se manifeste. Ce pouvoir ici n'est qu'une capacité à agir. *Exousia* renvoie à *exestin*, « ce qui est permis ».

Donc, le pouvoir du démon est littéralement ce qui lui est permis, ce que Dieu lui laisse faire. C'est un pouvoir limité et soumis à la volonté de Dieu. Ce pouvoir est associé aux ténèbres, à la nuit, et donc à la mort¹.

L'action démoniaque sur les personnes humaines apparaît dans les évangiles comme l'expression de l'action du diable et/ou des esprits impurs.

Trois aspects sont à souligner. Tout d'abord, **l'action sur le corps**, qui transparaît dans les récits des confrontations entre Jésus et les démons lors des exorcismes. Ensuite, on peut souligner **l'entrave dans l'accès à la vérité**, dans les lettres de Paul. Enfin, les écrits de Jean pointent sur **l'origine de cette action**, à savoir la personne même du Menteur et père du mensonge.

Dominique Auzenet +
Octobre 2026

Bibliographie

Jean-Baptiste ÉDART, *Le diable dans ses oeuvres. Comprendre l'action invisible du mal et s'en libérer*. Artège, 2025, pp. 95-123.

¹ Les disciples du Christ sont présentés, au contraire, dans tout le Nouveau Testament, comme appartenant à la lumière (Mt 5,14 ; Mt 25,1-13 ; Mc 13,33-35 ; 1Th 5,4-8).

Contenu

Ouverture — Ce qui lui est permis

Table détaillée

Le démon, d'autres études bibliques

I. L'ACTION SUR LE CORPS

Une entrave physique

Lier — deomai

L'exercice d'un pouvoir

Ravir — arpazô

Faire obstacle — enkoptô

Les troubles organiques

L'enfant épileptique en Mc 9

Une emprise démoniaque sous la forme d'une pathologie

Le récit de Matthieu et Luc

Le lien entre exorcisme et guérison

Une croyance ?

Le récit de la guérison de la belle-mère de Pierre

L'expérience de la prière de libération

II. LA CORRUPTION DE LA VÉRITÉ

La soumission de l'homme sous la loi du péché

L'esclavage de l'homme-sous-la-loi

Une contradiction entre la loi de l'intelligence et la loi des actes posés

Un emprisonnement - envoûtement

Une captivité dans les pièges du diable

Perversion de la Parole : les récits de la tentation de Jésus

Avortement de la Parole : la parabole du semeur

Falsification de la Parole : transformer pour tromper

L'influence de Satan : séduction et mensonge

L'exemple d'Ananie et Saphire

III. LE MENSONGE COMME PRINCIPE D'ACTION

Menteur et père du mensonge

Il n'était pas affermi dans la vérité

Il dit le mensonge

Il le dit de lui-même

Homicide parce qu'envieux

Les enfants de Dieu et les enfants du diable

Vouloir accomplir les désirs du diable

La dynamique du mensonge

Un combat acharné

IV. JUDAS, CELUI CHEZ QUI LE DÉMON EST ENTRÉ

La personne de Judas

Influence directe et influence indirecte

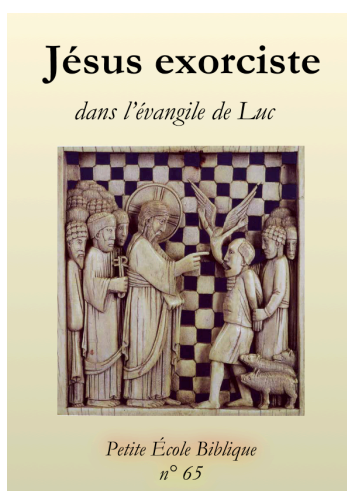
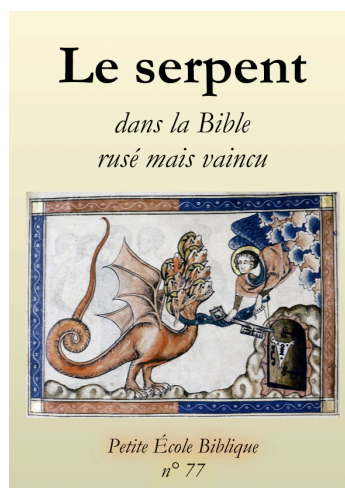
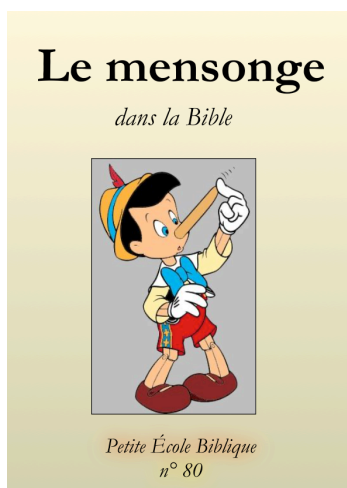
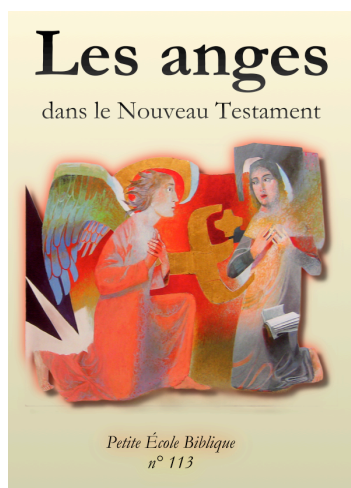
L'entrée de Satan en Judas

CONCLUSION — POUVOIR ET MENSONGE

Collection

En plus de cette table détaillée interactive, chaque Petite École Biblique peut contenir des liens hypertextes, notamment dans les notes; ils ne sont pas soulignés. Il faut les survoler, puis cliquer.

Le démon, d'autres études bibliques



À télécharger sur le site petiteecolebiblique.fr
les deux derniers sur le site charismata.fr

I.

L'ACTION SUR LE CORPS



Sculpture de l'enfer sur la façade de la cathédrale d'Orvieto, Italie

Une entrave physique

Lier — *deomai*

Le diable est décrit comme capable d'exercer une action physique qui entraîne une limitation du mouvement de l'homme. Le verbe *deomai* (*lier*) ainsi que d'autres verbes ou substantifs construits sur la même racine traduisent cette réalité. Le verbe *deomai* exprime que la personne est dans l'incapacité de se libérer d'une relation en raison d'un lien imposé de l'extérieur. La connotation principale est négative et implique une privation de liberté. Il est souvent spécifié que le sujet de l'action est enchaîné par des chaînes ou une contrainte quelconque. Dans certains cas, il peut signifier « enchaîner » (par exemple : Mc 5,3.4).

Date :

L'exercice d'un pouvoir

Ce verbe exprime également l'exercice d'un pouvoir. **Celui qui lie exerce une autorité sur le sujet qui est lié** (par exemple : Mt 14,3). Cela peut être un roi, un dirigeant, voire Dieu. Le terme a aussi une utilisation juridique dans le contexte du mariage. Il reflète alors le fait que le lien établi crée une relation stable et contraignante où les parties ont des obligations mutuelles (Rm 7,2 ; 1Co 7,27.39). Cette dimension juridique implique la référence à une autorité extérieure aux contractants, une autorité qui définit la nature et l'existence du lien.

Ces deux connotations expliquent le choix de ce terme pour traduire l'action démoniaque. Le démon exerce un pouvoir qui se manifeste par une privation de la liberté de la personne, un pouvoir qui provient de l'extérieur de la personne concernée.

Date :

Ravir — *arpazô*

Cette action démoniaque est traduite par le verbe *arpazô* et son composé *sunarpazô*. *Arpazô* signifie « ravir, rapiner ». Il exprime une action soudaine où la personne, objet de l'action, ne peut opposer aucune résistance. Elle est, en ce sens, aussi l'expression d'une privation de liberté. L'action démoniaque arrache la parole du cœur (Mt 13,19). Il est comme le loup vorace qui emporte les brebis (Jn 10,12). Le composé *sunarpazô* ajoute une nuance de violence. C'est « prendre avec force² ». Cette action s'exerce non seulement sur la personne, mais sur la parole semée dans le cœur. Elle porte donc atteinte à la possibilité de connaître la vérité salvifique. Cette connotation de violence est présente aussi en *siniazô* (*passer au crible*). Le Christ, face à l'épreuve annoncée pour les disciples, ajoute qu'il a prié pour que la foi de Pierre ne défaille pas. C'est l'accès à la vérité salvifique, dont Pierre est le garant, qui est maintenu par le Christ.

Date :

² Il est intéressant de noter qu'en Ph 2,6, l'attitude du Christ est précisément le fait de ne pas avoir « considéré comme une proie à saisir » (*arpagmos egêsato*) son égalité avec Dieu.

Faire obstacle — enkoptô

Le dernier terme qui évoque cette entrave à la liberté de mouvement est le verbe *enkoptô* (*faire obstacle*). Satan entrave l'action apostolique de saint Paul, l'empêchant de rendre visite aux Thessaloniciens comme il le souhaitait (1Th 2,18). Rien n'est spécifié quant à la manière dont cette action s'est manifestée.

L'Apôtre se focalise sur l'agent à l'origine du blocage plutôt que sur sa traduction concrète. Il est tout à fait possible que cette action ne se soit pas traduite ici par une intervention directe et concrète sur le corps de l'Apôtre, mais plutôt par une série de circonstances rendant le voyage impossible. Paul reconnaît dans ces circonstances une influence démoniaque.

Date :

Les troubles organiques

Sans qu'il s'agisse à proprement parler d'entrave physique, il faut considérer l'action démoniaque à l'origine de troubles organiques. De nombreux textes associent action démoniaque et maladie, ou libération et guérison.

L'enfant épileptique en Mc 9

Un des textes les plus emblématiques est l'enfant épileptique en Mc 9,14-29. Les symptômes évoqués conduisent les exégètes à voir dans ce démoniaque un épileptique : « Maître, je t'ai apporté mon fils qui a un esprit muet. Quand il le saisit, il le jette à terre, et il écume, grince des dents et devient raide » (Mc 9,17-18).

De fait, la description correspond à ce qui était compris à l'époque comme le « mal sacré » ou l'épilepsie. Cependant, un détail suggère qu'il ne s'agit pas d'un état morbide naturel. Le père précise : « Souvent il l'a jeté soit dans le feu soit dans l'eau pour le faire périr » (v. 22). Une intention destructrice est identifiée derrière les actions de l'enfant, intention qui révèle une intelligence différente et permet de reconnaître une cause démoniaque derrière les symptômes de l'enfant.

Date :

Une emprise démoniaque sous la forme d'une pathologie

Le texte suggère que l'emprise démoniaque peut se manifester sous la forme d'une pathologie. Les symptômes peuvent être ceux d'une maladie, mais la source des symptômes diffère. Dans le cas d'une maladie ordinaire, la cause est naturelle, tandis que dans le cas présent, c'est le démon qui est à l'origine.

Il est à noter que le récit insiste sur le caractère démoniaque de l'état de l'enfant : l'esprit agite l'enfant dès qu'il voit Jésus, et Jésus menace explicitement l'esprit identifié comme étant muet et sourd, lui ordonnant de sortir et de ne plus revenir.

Enfin, Jésus, revenant sur l'épisode à la demande de ses disciples, explique leur échec en affirmant : « Cette espèce [d'esprit] ne peut sortir que par la prière » (Mc 9,29). Il n'y a donc

aucune ambiguïté dans le récit quant à l'origine préternaturelle du mal. Réduire l'interprétation à une guérison sous prétexte que l'épilepsie était interprétée comme un mal sacré à l'époque va à l'encontre de toute la logique du récit.

Date :

Le récit de Matthieu et Luc

Le fait que dans le récit parallèle de Mt 17,14-18, l'enfant soit présenté par le père comme étant lunatique, sans que l'intention destructive ne soit identifiée, est particulièrement intéressant et n'invalide en rien l'interprétation faite pour Marc. Le récit présente clairement la « guérison » de l'enfant comme le résultat d'un exorcisme : « *Jésus le menaça, et le démon sortit de l'enfant qui, de ce moment, fut guéri* » (Mt 17,18). Nous retrouvons la même catéchèse sur la cause de l'inefficacité de la prière des disciples, leur échec étant interprété comme le résultat de leur manque de foi. Le récit en Lc 9,37-43 est encore plus économe que celui de Matthieu, mais là aussi la guérison est clairement identifiée comme le résultat d'un exorcisme réalisé par le Christ : « *Mais Jésus menaça l'esprit impur, guérit l'enfant et le remit à son père* » (Lc 9,42).

Date :

Le lien entre exorcisme et guérison

Ce lien entre exorcisme et guérison se retrouve en de nombreux passages, par exemple en Mt 9,32-33 où un homme possédé et muet est présenté à Jésus. Le texte dit très synthétiquement : « *Le démon fut expulsé et le muet parla.* » De même en Mt 12,22 avec un possédé aveugle et muet. Le démon chassé, l'homme voit et parle. Nous en avons un autre bel exemple avec la Cananéenne en Mt 15,21-28 où la femme interpelle le Christ en lui disant « *ma fille est fort malmenée par un démon (daimonizetai)* » et le texte conclut par « *sa fille fut guérie (iathê)* ». Le démoniaque gérásénien en Mc 5,1-18 est particulièrement intéressant, car sa libération se traduit par un retour à un état psychique normal, alors qu'auparavant il se présentait comme un homme associable, habité par une grande violence. En effet, il n'avait jamais pu être entravé pendant longtemps, car il rompait les chaînes qu'on lui mettait.

L'Évangile selon saint Luc présente le plus fréquemment cette proximité entre guérison et libération. Par exemple, en Lc 6,18, il est dit que « *ceux que tourmentaient (enochloumênoi) des esprits impurs étaient guéris (etherapeuonto)* ».

Date :

Une croyance ?

Il peut être tentant d'affirmer que nous avons dans cette proximité entre maladie et possession une représentation d'une croyance où toute maladie est vue comme la conséquence d'une action spirituelle mauvaise. Cependant, **les Évangiles foisonnent de récits de guérison qui ne présentent aucune connotation exorcistique** (ex: l'homme à la main desséchée en Lc 6,6-11). **L'association entre action démoniaque et maladie n'est pas systématique.** Bien que la maladie soit perçue dans la théologie juive du Ier siècle ap. J.-C.

comme conséquence du péché de l'homme (Cf. Jn 9,3), elle ne résulte pas toujours pour autant, selon les évangélistes, d'une action démoniaque extraordinaire.

Date :

Le récit de la guérison de la belle-mère de Pierre

Dans cette perspective, le récit de la guérison de la belle-mère de Pierre en Lc 4,38-39 demande une attention particulière. En effet, dans cette version, à la différence de Marc et Matthieu où Jésus ne fait que prendre la main de la femme, Jésus menace la fièvre, employant le même verbe (*epitimaō*) que dans les deux récits d'exorcisme qui encadrent immédiatement ce récit de « guérison ». La belle-mère de Pierre ne présente pas de symptômes de possession. Or, le parallèle suggère fortement que la fièvre n'est pas une simple fièvre, mais qu'elle est une manifestation du pouvoir démoniaque. Nous pourrions donc avoir ici un exemple d'une oppression démoniaque qui ne se traduit pas par une possession, mais par une pathologie, ici une fièvre³.

Date :

L'expérience de la prière de libération

L'expérience de la prière de libération confirme ce fait. Il n'est pas rare de voir une délivrance se traduire aussi par une guérison physique, voire psychique. Le témoignage du docteur Alain Assailly, neuropsychiatre ayant collaboré pendant quarante ans avec divers exorcistes, dont celui de Paris (de 1949 à 1988), témoigne de cela dans ses notes. Il écrit : « Plusieurs cas faussement étiquetés médicalement ou correspondant à un diagnostic valable se sont avérés être des emprises véritables, alors qu'on les avait abandonnés à la médecine qui n'avait rien pu obtenir. Il a suffi, certaines fois, qu'un exorciste use de ses pouvoirs pour que la personne retrouve, souvent rapidement, son équilibre⁴ »

Date :

³ Cf. John Christopher Thomas, *The devil, disease and deliverance. Origin of Illness in New Testament Thought*, Cleveland, CPT Press, 2010, p. 193.

⁴ Alain ASSAILLY, *Encore que l'histoire du monde*, Tapuscrit, Fonds d'archives Assailly, Fontgombault, pp. 7-8.

II.

LA CORRUPTION DE LA VÉRITÉ



Gargouille. Le démon hypnotiseur. Chicago

La soumission de l'homme sous la loi du péché

Paul parle rarement du démon de manière explicite. Il ne le fait que lorsqu'il évoque une interaction avec des baptisés (ex. 2 Co 11,14). Lorsqu'il parle des non-baptisés, il parle du péché en le personnifiant. Il semble donc pertinent de considérer non seulement les passages rares où Satan est cité, mais aussi **les passages où Paul parle du péché en le personnifiant**, et plus particulièrement **Rm 7,7-25**.

Ce passage fait partie d'un raisonnement qui touche la question de la justification. Il rend compte de l'esclavage auquel le non baptisé est soumis, étant sous la loi du péché et non de la grâce. Or, le lien découlant de l'action extraordinaire du démon n'est pas sans rapport avec la soumission de l'homme sous la loi du péché. Elle en est une conséquence possible et une épiphanie particulière.

Il paraît donc pertinent de considérer ce passage de la Lettre aux Romains comme **une illustration possible des conséquences du pouvoir que le démon peut acquérir sur l'homme en raison de son péché, qu'il soit baptisé ou non baptisé**. Le parallèle avec le récit de la Genèse par l'emploi en 7,11 du verbe *tromper* (*exapatan*) qui rappelle l'excuse d'Eve, « *C'est le serpent qui m'a trompé (èpatèsen)* », permet d'identifier le serpent avec Satan.

Dans ces versets, *aichmalôtizô*, « *capturer/captiver* », est à souligner. Ce terme apparaît en Rm 7,23 et 2 Tm 3,6. Il pourrait, au premier abord, sembler indiquer une entrave physique. Il n'en est rien.

Date :

L'esclavage de l'homme-sous-la-loi

En Rm 7,7-25, l'Apôtre illustre **l'esclavage sous lequel l'homme se trouve lorsqu'il est privé de la grâce et ne connaît que le secours de la Loi**. Le texte est composé de trois parties. **La première (7,7-12) fait allusion au récit de la tentation de Gn 3**. La séquence narrative est semblable, et le « péché » prend la place du serpent.

Son œuvre consiste à **tromper** l'homme (Rm 7,11 ; 1 Tm 2,14). Nous retrouvons cette perception de l'œuvre du tentateur comme **corruption de l'intelligence par la séduction** en 2 Co 11,3⁵, 1 Tm 2,14 et Rm 16,18⁶. En 2 Co 11,3, ce qui est atteint est la simplicité des pensées (*noêmata*). La thématique de la **simplicité** (*aplotês*) n'est pas sans intérêt. Elle traduit la rectitude d'intention qui se caractérise par l'absence de duplicité et l'univocité du discours. Nous retrouverons cela dans la question de la tentation.

Date :

Une contradiction entre la loi de l'intelligence et la loi des actes posés

En Rm 7,23, ce verbe exprime l'incapacité que l'homme-sous-la-loi rencontre à suivre la loi divine qu'il reconnaît pourtant être bonne, constatant une dichotomie entre la **loi de son intelligence**, c'est-à-dire reconnaissable par son intelligence, et la **loi de ses membres**, c'est-à-dire son agir, guidé par la loi du péché.

⁵ « Mais j'ai bien peur qu'à l'exemple d'Eve, que le serpent a dupée par son astuce, vos pensées ne se corrompent en s'écartant de la simplicité envers le Christ. »

⁶ « Car ces sortes de gens ne servent pas notre Seigneur le Christ, mais leur ventre, et par des discours doux et flatteurs séduisent les cœurs simples. »

L'entrave porte donc ici sur la possibilité de mettre en œuvre la vérité reconnue par l'intelligence. Reconnaisant la vérité de la loi de Dieu, le pécheur se retrouve confronté, telle l'hydre à plusieurs têtes, à trois autres lois qui l'empêchent de vivre selon la vérité divine.

Date :

Un emprisonnement - envoûtement

2 *Tm 3,6* Ils sont bien du nombre, ceux qui s'introduisent dans les maisons et envoûtent (aichmalôtizontes) des femmelettes chargées de péchés, entraînées par toutes sortes de passions et qui, 7 toujours à s'instruire, ne sont jamais capables de parvenir à la connaissance de la vérité. 8 À l'exemple de Jannès et de Jambres qui se dressèrent contre Moïse, ils se dressent, eux aussi, contre la vérité, hommes à l'esprit corrompu, sans garantie en matière de foi.

Ces versets dénoncent les faux docteurs. L'action de rendre captif, ici traduite de manière suggestive par « envoûter » (littéralement « tiennent captives »), concerne l'accès à la vérité. Cet emprisonnement de l'intelligence est la conséquence de deux choses : le fait que ces femmes soient « chargées de péchés » et « entraînées par les passions ». Qu'elles soient païennes ou chrétiennes nous importe peu ici. Il est intéressant de relever que **l'emprisonnement empêche l'accès à la vérité de la foi**, cette vérité qui les libérerait de leurs péchés (Jn 8,36). Cet « emprisonnement - envoûtement » peut donc être considéré comme typique du père du mensonge.

Date :

Une captivité dans les pièges du diable

2 *Tm 2, 24-26* : Un serviteur du Seigneur ne doit pas être querelleur ; il doit être attentionné envers tous, capable d'enseigner et de supporter la malveillance ; 25 il doit reprendre avec douceur les opposants, car Dieu leur donnera peut-être de se convertir, de connaître pleinement la vérité : 26 ils retrouveront alors leur bon sens et se dégageront des pièges du diable qui les retient captifs, soumis à sa volonté.

Le verbe *zôgreô* (*capturer*) traduit aussi une action démoniaque ayant pour fin de détourner de la vérité. L'asservissement est exprimé par le participe parfait passif *ezôgrêmenoï* (*être captifs*) traduisant un état duratif. Là aussi le contexte renvoie à la vérité. **La conversion se réalise dans la connaissance de la vérité**, ce qui se traduit dans l'expression suivante « revenir à la raison » (litt. « à la sobriété »). Nous en déduisons que l'asservissement se traduit d'abord par le maintien dans le mensonge.

Date :

Perversion de la Parole : les récits de la tentation de Jésus

Ce qui caractérise chacune de ces tentations (voit Mt 4 et Lc 4) est la duplicité des affirmations du diable. En Gn 2-3, la tentation du serpent repose déjà sur une interprétation négative de la parole divine « mourir, tu mourras » (Gn 2,17). Si sa parole reprend bien les propos divins du commandement, sa formulation conduit à les percevoir différemment. Le serpent interprète cette parole non comme mise en garde, mais comme menace pour ensuite

en nier la véracité (Gn 3,5). De même dans les différents récits de la tentation de Jésus au désert, le diable tente le Christ **en pervertissant la parole de Dieu par la citation du Ps 91**.

Date :

Avortement de la Parole : la parabole du semeur

Dans la parabole du semeur, l'action du diable consiste à *enlever (arpazein)* la semence semée dans le cœur de l'homme, c'est-à-dire la parole de Dieu (Mt 13,19). Là aussi l'accès à la parole de Dieu est entravé. Dans ces deux cas, l'activité du démon consiste à empêcher ou fausser l'accès à la vérité de la parole de Dieu⁷.

Date :

Falsification de la Parole : transformer pour tromper

Cette même idée de falsification se retrouve en **2 Co 11,14** par l'emploi de *metaschématizesthai*, « **se transformer** ». (« Cela n'a rien d'étonnant : Satan lui-même se déguise en ange de lumière »). C'est une transformation de l'apparence qui est évoquée, dans la perspective de tromper les Corinthiens, comme l'indique 2 Co 11,3 qui rappelle la tromperie opérée par le serpent vis-à-vis d'Ève (« j'ai bien peur qu'à l'exemple d'Ève séduite par la ruse du serpent, votre intelligence des choses ne se corrompe en perdant la simplicité et la pureté qu'il faut avoir à l'égard du Christ »). Nous restons donc dans cette thématique du rapport faussé à la vérité.

Date :

L'influence de Satan : séduction et mensonge

2 Th 2,9 Sa venue à lui, l'Impie, aura été marquée, par l'influence de Satan (*energian tou satana*), de toute espèce d'œuvres de puissance, de signes et de prodiges mensongers, 10 comme de toutes les séductions de l'injustice (*apatês tês adikias*), à l'adresse de ceux qui sont voués à la perdition pour n'avoir pas accueilli l'amour de la vérité qui leur aurait valu d'être sauvés. 11 Voilà pourquoi Dieu leur envoie une influence qui les égare (*energian planês*), qui les pousse à croire le mensonge, 12 en sorte que soient condamnés tous ceux qui auront refusé de croire la vérité et pris parti pour le mal.

Au-delà des nombreuses questions soulevées pour l'interprétation de ces versets, l'identité de l'Impie n'étant pas la moindre, **la problématique du mensonge caractérise l'action démoniaque**. Celle-ci est appelée *energian tou satana*, traduit suggestivement par « influence », le parallèle du v. 11 et l'expression du v. 10 soulignant bien combien cette influence s'exerce par la séduction (*apatês*, terme présent en Rm 7,11 pour décrire l'action du péché) et le mensonge. Nous comprenons aisément pourquoi Satan est désigné par le Christ comme le père du mensonge (Jn 8,44).

Date :

⁷ En Ga 5,7, *enkoptô* (empêcher, faire obstacle) n'a pas pour sujet le diable, mais probablement des prédicateurs juifs. Toutefois, il est intéressant de noter que leur action consiste aussi à empêcher l'accès à la vérité, point commun entre certains prédicateurs et le diable!

L'exemple d'Ananie et Saphire

Le récit du péché et de la mort d'Ananie et Saphira illustre le lien particulier entre Satan et le mensonge. Satan a rempli le cœur d'Ananie pour qu'il mente à l'Esprit Saint et détourne une partie du prix du champ (Ac 5,3).

Date :

III.

LE MENSONGE COMME PRINCIPE D'ACTION



Le Catéchisme de l'Église catholique⁸ définit le mensonge à l'aide des termes d'Augustin d'Hippone : « Le mensonge consiste à dire le faux avec l'intention de tromper. » Il considère que c'est une « profanation de la parole⁹ ». L'emploi de « profanation » suggère que, au-delà de la gravité morale qui est relative à différents éléments, le mensonge comporte en lui une gravité particulière parce qu'il « offense la relation fondatrice de l'homme et de sa parole au Seigneur¹⁰ ». Le mensonge porte atteinte à la possibilité de la relation avec Dieu. C'est pourquoi il est désigné comme œuvre diabolique par le Seigneur en Jn 8.

Menteur et père du mensonge

Le Christ en saint Jean affirme du diable :

« Celui-ci est meurtrier depuis l'origine, et il ne se tenait pas dans la vérité car la vérité n'est pas en lui. Lorsqu'il dit le mensonge, il le dit de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge » (Jn 8,44).

Ignace de La Potterie analysant ce passage voit une construction en parallèle caractéristique de saint Jean¹¹ :

- 1) Lui, il était *meurtrier* depuis l'origine.
- 2) Il *ne se tenait pas* dans la vérité.
- 3) La vérité n'est pas *en lui*.

Saint Jean procède de l'extérieur vers l'intérieur, de l'action vers la source ou la cause profonde de l'action. L'action, ici, est le meurtre (1). Celle-ci est justifiée par le fait qu'il n'est pas affermi dans la vérité (2), et cet état trouve sa raison dans le fait que la vérité n'est pas en lui (3).

Date :

Il n'était pas affermi dans la vérité

Que signifie l'expression « *ne pas être affermi dans la vérité* » ? La vérité n'a pas à être entendue ici d'abord en un sens métaphysique. Saint Jean n'identifie jamais Dieu et la vérité. Jésus dit la vérité, nous ne saurions donc simplement identifier celle-ci à la personne du Christ, même si cette vérité a bien une dimension christologique. Le Christ affirmera qu'il est « *le chemin, la vérité et la vie* » (Jn 14,6). La notion de vérité ici est définie comme **vérité de la foi. C'est la vérité de la Révélation.**

Si les chrétiens sont établis dans la vérité de la foi, le démon, lui, s'oppose à cela. « *Être affermi* » est à l'imparfait (*estéken*). Cela traduit un état qui dure. La proposition suivante reprend la même idée en ordre inverse : « *La vérité n'est pas en lui.* » Le passage de l'imparfait au présent traduit bien le caractère définitoire de la proposition. C'est son être même qui nous est présenté. Le Christ l'affirme quelques mots plus loin : « **Il est menteur.** » La source de l'action diabolique est l'absence de vérité en lui. Il n'y a rien de commun entre lui et le Verbe. De cette absence résulte nécessairement un antagonisme complet avec le Christ et une haine absolue de la vérité.

Date :

⁸ CEC n° 2482.

⁹ CEC n° 2485.

¹⁰ CEC n° 2483.

¹¹ Cf. Ignace DE LA POTTERIE, *La vérité dans saint Jean*, t. II: Le croyant et la vérité, Rome, Biblical Institute Press, coll. « Analecta Biblica » 74, 1977, p. 921.

Il dit le mensonge

Le diable « *dit le mensonge* » (v. 44) quand Jésus lui « *dit la vérité* » (v. 45). L'opposition est frontale. Le verbe grec, *lalein*, traduit par « *dire* », a un sens technique chez saint Jean; il traduit, chez le Christ, le fait de **révéler**. Il n'en est évidemment pas de même pour le diable. Ce que veut saint Jean, c'est situer le diable par rapport au Christ : dans une opposition totale.

Ce n'est pas l'acte de parler qui est d'abord souligné, mais celui de la révélation réalisée par cet acte, de l'effet du discours dans la personne. D'ailleurs, *lalein* n'implique pas toujours chez Jean une parole. En Jn 16,13, l'Esprit Saint est sujet de ce verbe : « *Car il ne parlera pas de lui-même: mais ce qu'il entendra, il le dira.* » Il répète intérieurement au fidèle la parole de Jésus et fait en sorte ainsi que cette parole devienne esprit et vie.

De la même manière, le démon n'énonce pas un discours, mais il produit dans le cœur de l'homme, ici des juifs, le contraire de la révélation réalisée par le Christ. L'intelligence étant obscurcie et n'ayant plus accès à la vérité divine, le fidèle exposé à l'action du diable devient étranger à la vie de Dieu et s'enfonce dans le vice qui conduit à la mort. **Le mensonge est ce qui s'oppose à la révélation. Il touche directement à la foi, empêche d'accéder à Dieu, et son fruit est la mort.**

Date :

Il le dit de lui-même

Une autre caractéristique du mensonge et, par extension, du démon est donnée dans la suite du verset : « ***Lorsqu'il dit le mensonge, il le dit de lui-même.*** » Nous pourrions traduire avec la traduction liturgique « *il le tire de lui-même* » ou, avec Ignace de La Potterie « *il parle de son fonds* ». Le diable est menteur parce qu'il tire son discours de lui-même. Nous touchons ici une autre dimension de la vérité. Elle vient de Dieu et implique d'être en communion avec lui.

La parole du Christ est vérité parce qu'elle ne vient pas de lui-même. « *Car ce n'est pas de (ek) moi-même que j'ai parlé, mais le Père qui m'a envoyé m'a lui-même commandé ce que j'avais à dire et à faire connaître* » (12,49). Jésus dit et fait ce qu'il entend dire et faire du Père. Sa nourriture est de faire la volonté du Père (Jn 4,34).

Le diable, lui, est présenté comme une image inversée du Christ. Il parle de son fond et ne peut donc pas avoir la vérité en lui car il ne la reçoit pas. **Quand le Fils recherche la gloire du Père, le diable recherche sa propre gloire.** « *Celui qui parle de lui-même recherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique* » (Jn 7,18). Le diable apparaît comme renfermé sur lui-même. **Ayant refusé la communion avec Dieu, il n'a plus accès à la vérité et la Révélation, il ne peut que mentir.** Saint Jean le dit dans une formule saisissante : « ***Il n'y a pas de vérité en lui.*** » De là, résulte sa haine de la vérité.

Le v. 44 conclut par l'affirmation selon laquelle le diable est le **père du mensonge**. Père peut être entendu de plusieurs manières. Il est père car le premier à avoir menti. Il a donc comme engendré le mensonge. Il est père aussi parce qu'il conduit au mensonge ceux qui le suivent, il leur apprend à mentir et les enferme dans le mensonge.

Date :

Homicide parce qu'envieux

« *Il est homicide dès l'origine* ». Cette origine est à entendre en référence au récit de la Genèse. « *C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde* » (Sg 2,24). La tradition sapientielle voit l'origine de la mort dans le péché d'envie du démon vis-à-vis de l'homme. **Le diable est homicide parce qu'envieux.** Le péché principal de Lucifer et des autres anges déchus est orgueil, mais à cet orgueil est immédiatement liée l'envie.

Cette envie conduit le démon à haïr l'homme et à vouloir le tuer. L'homicide ne se limite pas à la mort corporelle. **C'est à la mort éternelle qu'il veut conduire l'homme.** L'envie fait naître la haine qui conduit au meurtre, c'est pourquoi « *quiconque hait son frère est un homicide* » (1 Jn 3,15). Si Caïn a égorgé son frère, c'est parce qu'il était du mauvais (1 Jn 3,12). Il appartenait au mauvais parce qu'il a laissé l'envie habiter son cœur, envie qui a donné naissance à la haine, puis à l'homicide. L'acte extérieur est la conséquence d'une attitude intérieure.

Par sa « contre-révélation », le démon suscite dans le cœur de ses fidèles, en Jn 8 des juifs, la haine pour le Christ et la volonté homicide. Il rend les juifs incapables de croire, incapables d'écouter sa parole (8,43) et donc d'aimer (8,42). Cette fermeture à la foi les empêche d'être de Dieu et d'avoir la vie de Dieu en eux.

Date :

Les enfants de Dieu et les enfants du diable

En quoi les juifs méritent d'être appelés « *fil du diable* » dans ces versets de saint Jean? Quelle est la nature de la filiation que le diable peut établir? Cette expression est, en elle-même, une aberration. Être père signifie donner la vie, or, le diable est à l'origine de la mort, homicide dès l'origine. C'est parce que la filiation est entendue ici en un sens analogique.

Nous retrouvons une expression semblable en 1 Jn 3,10 où le caractère analogique transparaît : « *À ceci sont reconnaissables les enfants de Dieu et les enfants du diable (ta tekna tou diabolou) : quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, ni celui qui n'aime pas son frère* ». Cette filiation est la traduction de l'imitation. Dans le monde sémite, nous sommes les fils de celui que nous imitons.

« *Vous cherchez à me tuer, parce que ma parole ne pénètre pas en vous* » (Jn 8,37). Les juifs imitent donc le diable en deux points : premièrement, par leur hostilité à la parole de Jésus, deuxièmement, par leur volonté homicide, fruit de leur envie. Il faut relever que s'ils n'entendent pas la parole, c'est parce qu'ils ne peuvent pas : la parole n'entre pas en eux. Cette impossibilité est le fruit de l'endurcissement de leur cœur (cf. Ep 4,18). Le péché engendre le péché. C'est un cercle vicieux dont le moteur est l'impossibilité d'accéder à la vérité de la foi. Cet endurcissement est la première peine du péché. Il empêche de prendre conscience de son véritable état. Il conduit à un mensonge sur soi-même. Le péché conduit aussi à la surabondance du péché, telle que Paul la décrit en Rm 1,18-31.

Date :

Vouloir accomplir les désirs du diable

Saint Jean décrit les juifs d'une manière dure dans ces versets. Ils sont fils du diable, non seulement parce qu'ils l'imitent, mais parce qu'ils refusent de reconnaître en Jésus l'envoyé du Père. Leur incrédulité est radicale. Elle est d'ailleurs décrite à l'aide de **tout le répertoire lexical de saint Jean pour exprimer la relation à Dieu** : les juifs *n'aiment* (*agapan*) pas Jésus (Jn 8,42), ils ne *connaissent* (*ginôskein*) pas son langage, ils *n'écoutent* (*akouein*) pas sa parole (Jn 8,43.47) et ils *ne le croient* (*pisteuein*) pas (Jn 8,45.46). Ils sont, de fait, étrangers à Dieu et échappent à son influence. Ils ne sont pas de Dieu, sinon ils écouterait sa parole (Jn 8,47), ils sont du diable.

Être du diable, lui appartenir, signifie agir sous son influence et son inspiration. En Jn 8,44, avoir le diable pour père est parallèle à vouloir accomplir ses désirs : « ***Vous êtes du diable votre père et ce sont les désirs de votre père que vous désirez accomplir.*** » Le deuxième membre du verset explicite le premier. Les désirs du diable (*epithumiai*) deviennent leurs « désirs ». Ils désirent (*thelete*) les faire. Par-là, les Juifs sont vraiment sous l'emprise du diable; c'est en ce sens que le diable est leur "père" : ils sont en communion de désirs avec lui. Ils sont habités par le même orgueil et la même envie que lui.

Date :

La dynamique du mensonge

Cette lecture de Jn 8 nous permet d'apprécier combien la dynamique du mensonge est, essentiellement, ce qui caractérise la forme de l'action démoniaque. Thomas d'Aquin identifiera aussi ce tropisme démoniaque : « *Même par les vérités qu'il révèle, le démon cherche à conduire l'homme au mensonge*¹² ». Le bienheureux Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus affirme : « *Il ne faut jamais oublier que le démon n'a qu'un but et qu'une tactique: nuire en trompant*¹³ ».

Cette dynamique est mortifère par elle-même. Elle a pour objectif de rendre l'homme incapable d'accueillir la Révélation, de percevoir le visage du vrai Dieu et, en conséquence de cela, de ne plus percevoir son péché, de se mentir à soi-même. D'ailleurs, la tentation originelle est un mensonge : « *Vous serez comme des dieux* » (Gn 3,5). Ce mensonge s'appuie sur une perversion de l'image de Dieu et une fausse promesse sur l'homme. Jean-Paul II voit dans cette tentation un « *anti-Verbe* » :

« *C'est-à-dire l' « anti-vérité ». Ainsi se trouve faussée la vérité de l'homme, à savoir : ce qu'est l'homme et quelles sont les limites infranchissables de son être et de sa liberté. Cette « anti-vérité » est possible car, en même temps, est complètement « faussée » la vérité sur ce qu'est Dieu. Le Dieu Créateur est mis en suspicion, et même en accusation, dans la conscience de la créature*¹⁴ ».

L'homme finit alors par vouloir ce que le démon veut. Le démon veut conduire ceux qu'il séduit à l'imiter pour les enfermer dans un refus de la parole divine.

¹² THOMAS D'AQUIN, *De Malo*, q. 16, art. 12, ad 8.

¹³ MARIE-EUGÈNE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Je veux voir Dieu*, op. cit., p. 784.

¹⁴ JEAN-PAUL II, *Lettre encyclique Dominum et Vivificantem* (n° 37), 1986.

L'attaque vise à détruire toute relation théologale et porte atteinte directement aux vertus qui définissent cette relation.

Date :

Un combat acharné

Si le dynamisme du mensonge transparaît dans la **tentation** et dans l'action ordinaire, il nous semble possible de considérer aussi que 'est le mensonge qui préside formellement à l'action démoniaque dans ses manifestations spécifiques. Le critère de distinction entre l'action ordinaire et l'action extraordinaire ne sera pas alors à rechercher dans le principe formel (le mensonge), identique pour toutes les actions, mais dans le degré de liberté laissé à l'homme. **Totale dans la tentation, elle devient partielle, voire nulle en fonction du degré de l'action démoniaque.** La vérité éclaire l'intelligence et donne sa forme à la liberté de l'homme. La privation de liberté est donc le fruit du mensonge qui apparaît dès lors comme l'origine de l'emprise démoniaque, qu'elle soit coupable ou non.

Si le mensonge est la principale modalité de son action, son outil de choix, celui-ci a pour finalité prochaine de produire l'orgueil et l'envie, la convoitise, qui est la racine de tout péché¹⁵. Nous avons là un critère important pour reconnaître son action en nous.

Dans la **vexation**, l'action démoniaque consiste à atteindre l'homme dans sa corporéité. L'action du démon n'est donc pas une action sur la psychologie dans le but d'entraver l'intelligence. Toutefois, cette action physique, potentiellement très éprouvante, a bien pour but d'induire la personne à croire que Dieu ne peut rien pour elle, à la conduire à la désespérance et à pécher. Le cardinal Medina Estevez précise bien dans sa présentation du nouveau rituel de l'exorcisme que le but de la possession est de faire pécher la personne. Même si l'action est sur le corps, son principe formel est bien toujours le mensonge : faire croire à l'oubli de Dieu.

Date :

¹⁵ Rm 7,9 ; Jc 1,15.

IV.

JUDAS, CELUI CHEZ QUI LE DÉMON EST ENTRÉ



La personne de Judas

L'action de Satan sur Judas retient notre attention en raison des détails donnés par l'Evangile selon saint Jean sur cet épisode, détails qui permettent de mieux saisir la nature de cette action.

La première référence indique que le projet de trahir le Christ a été mis dans le cœur de Judas par Satan: « *Alors que déjà le diable avait mis (beblêkotos eis) au coeur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le livrer* » (Jn 13,2).

La seconde indique le fait que le diable « *entre en* » (*eiserchomai*) Judas au moment où il prend la bouchée que le Christ lui tend (**Jn 13,27**). L'Évangile souligne la maîtrise totale de Jésus face aux événements de la Passion. À travers la figure de Judas, c'est l'affrontement avec le démon qui est mis en valeur. C'est pourquoi l'évangéliste indique que la trahison est avant tout l'œuvre du démon qui met le cœur de l'homme à son service.

Comment comprendre « *mis dans le cœur de l'homme* »? Le cœur renvoie dans l'anthropologie biblique au siège de la décision morale. Cette expression traduit donc **une action qui a pour objectif de mettre en mouvement la volonté de Judas par une certaine influence sur l'action morale**. Il ne s'agit pas ici de comprendre cette expression en un sens spatial.

Date :

Influence directe et influence indirecte

Saint Thomas d'Aquin commente en distinguant une influence directe ou indirecte sur Judas¹⁶. Partant du principe anthropologique selon lequel la volonté et l'intelligence de l'homme ne sont accessibles directement qu'à Dieu, saint Thomas d'Aquin en déduit que **l'influence exercée par Satan sur Judas est indirecte et relève d'une suggestion intérieure, par l'effet de sa malice**. Celle-ci est le fruit d'une **action du démon sur ce qu'il appelle la puissance imaginative**. Le démon suggère à la personne une action par une « forme » dans l'imagination qui provoque l'adhésion de la volonté de l'homme et le meut.

Il précise un peu plus loin dans son commentaire : « *En effet, on dit que le diable "jette quelque chose de mauvais" dans le cœur de l'homme quand l'homme lui offre son consentement au mal, et que cependant il se demande avec une certaine agitation s'il doit faire cela !* »

Date :

L'entrée de Satan en Judas

Qu'ajoute l'entrée de Satan en Judas au moment où il prend la bouchée donnée par Jésus ? Il ne s'agit plus ici simplement d'une suggestion au niveau du cœur. Par son action, Judas s'est totalement rendu disponible à l'action du démon. Il ne faut pas plus retenir ici la dimension spatiale, impossible du point de vue métaphysique. **Il n'y a pas et ne peut avoir inhabitation d'un ange, une créature, dans l'âme humaine. En revanche, l'homme peut consentir, par son péché, à permettre une emprise totale du démon sur ses facultés**. Son agir moral est alors complètement sous l'influence de l'ennemi, celui-ci apparaît dès lors comme l'agent principal des paroles et actions de la personne tourmentée.

¹⁶ Thomas D'Aquin, *Saint Jean*, n° 1742, p. 108.

Le verbe « *entrer dans* » (*eiserchomai*) est utilisé aussi dans l'épisode des porcs (Mc 5,12 ; Lc 8,30) tant pour décrire l'entrée des esprits impurs dans les porcs (Mc) que dans l'homme (Lc). Ce verbe traduit la pleine maîtrise de Satan sur l'être ainsi investi.

Le diable « *entre* » dans le cœur quand l'homme se donne totalement pour suivre son instinct et ne lui résiste en rien. Satan entra donc en lui, pour le posséder pleinement et le pousser à commettre la malice, lui en qui il avait d'abord mis [l'intention] de tromper.

« *Dominer* » (*katadunasteuein*) est connoté par une certaine violence, ce que la préposition *kata* exprime. Nous pourrions le traduire aussi par « *opprimer* ». Son emploi en Jc 2,6 pour désigner l'action des riches qui traînent les pauvres au tribunal, manifeste cela.

Date :



À télécharger sur petiteecolebiblique.fr

CONCLUSION — POUVOIR ET MENSONGE

Ce parcours biblique aura permis de dégager quelques lignes fondamentales pour caractériser l'action démoniaque. Deux notions se détachent : celle d'autorité et celle de vérité, ou plus précisément d'atteinte à la vérité.

Tout pouvoir/autorité (exousia) appartient à Dieu et au Christ. Cette notion caractérise l'action du Christ. Il exerce celle-ci comme un serviteur, attitude à l'origine du salut, alors que le démon exercera, lui, un pouvoir sous la forme d'une contrainte sur l'homme. La libération de l'homme apparaît dès lors comme la fin de ce pouvoir exercé par le démon, cessation permise par le recours à une autorité supérieure, celle du Christ. L'autorité du Christ sur le démon témoigne de la nouveauté de son enseignement.

Le seul pouvoir qu'a le démon lui a été donné par Dieu. Le démon est donc soumis à une autorisation divine pour exercer son pouvoir. C'est toujours l'autorisation divine, mais aussi, bien souvent, l'attitude de l'homme qui se soumet volontairement à ce pouvoir par son péché. Cette dernière ne semble pas être systématique. Pensons au récit de l'enfant « épileptique » qui souffre depuis son plus jeune âge de l'emprise du démon. Rien ne permet de penser qu'il y ait eu une action antérieure de sa part ou de la part de proches permettant cette emprise.

Délivrer une personne se fera par l'autorité du Christ qui met fin au pouvoir exercé par le démon sur une personne, entravant celle-ci dans sa liberté. L'ordre de sortir ou d'aller au loin exprime sur le plan spatial une réalité d'ordre spirituel : **la fin de l'autorisation qui lui avait été accordée de pouvoir agir sur cette personne.**

La deuxième notion clé est celle de l'atteinte à la vérité. Cela peut se manifester par le biais du mensonge, mais aussi par la restriction de l'accès à la vérité (dans la parabole du semeur, par exemple). L'étude des verbes « *capturer* » (*zogreo*), « *capturer, captiver* » (*aichmalotizô*) et « *se transformer* » (*metaschêmatizesthai*) révèle que le démon s'efforce de maintenir les individus dans le mensonge en les empêchant d'accéder à la vérité. L'œuvre du démon relève à la fois de la falsification et de la rétention d'informations pour empêcher l'intelligence d'être éclairée.

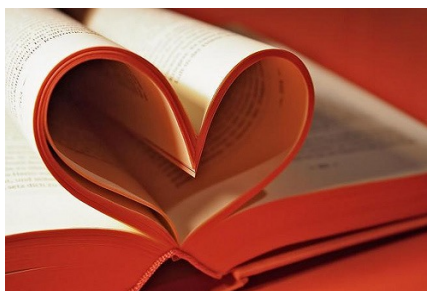
Par conséquent, la notion de **mensonge** apparaît dès lors comme un élément clé pour appréhender la nature de son influence, que ce soit dans la tentation ou dans l'établissement d'une emprise.

Comprendre l'influence démoniaque sur l'homme, dans le contexte de l'emprise, implique donc de considérer en premier lieu comment il peut exercer son pouvoir sur l'individu et restreindre ainsi son libre arbitre, et en second lieu les moyens par lesquels il limite l'accès à la vérité et conduit au mensonge. Ces deux aspects pourraient constituer des critères de discernement pertinents pour distinguer ce qui relève de l'action démoniaque ordinaire, de l'action extraordinaire.

Collection Petite École Biblique



Chaque jour, j'étudie la Bible !



**D'autres livrets électroniques
sur le site**

petiteecolebiblique.fr

aux formats .pdf & .e-pub
pour ordinateurs, liseuses, tablettes, smartphones

ISBN 978-2-38370-291-7